
PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE
DE LA
CAISSE DESJARDINS DES MILITAIRES
TENUE LE 20 AVRIL 2023

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le président ouvre l'assemblée générale en souhaitant la plus cordiale bienvenue à tous les participants.

1.1 Mot de bienvenue

Il présente ensuite les quelques personnes qui l'accompagnent ou qui sont en soutien : Michel Doré, vice-président du conseil d'administration et président du comité de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures ; Patrice Bergeron, directeur général ; Annick Chantal, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Mélissa Paradis, adjointe à la direction générale.

1.2. Message du président du mouvement Desjardins

M. Cormier remercie l'assemblée et se dit heureux de voir comment Desjardins a su être moderne, innovant et démocratique dans les circonstances, tout en respectant ses délégués et en prenant des décisions d'affaires qui nous permettent de faire évoluer le Mouvement Desjardins et d'être en action dès maintenant dans l'intérêt de nos membres et clients.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règle pour participer à l'assemblée

M. Cécyre demande à la secrétaire, Mme Annick Chantal de présenter les modalités qui faciliteront le bon déroulement pour les votes en direct et les interactions.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Comme il y aura des votations en direct, le président nomme Mélissa Paradis et Lise Cauvier comme scrutateur.

Sur une proposition dument faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la nomination des scrutateurs telle que proposée.

La proposition de nommer Mélissa Paradis et Madame Lise Cauvier comme scrutateurs est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire du conseil d'administration, Annick Chantal, effectue la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. Aucune modification n'est apportée.

Conséquemment,

Sur une proposition dument faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. **Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. **Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 avril 2022
3. **Retour sur l'année 2022**
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. **Période de questions**
5. **Propositions soumises au vote**
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. **Fin de la rencontre et remerciements**
7. **Publication des résultats et levée de l'assemblée**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 avril 2022

Monsieur Cécyre demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 considérant qu'elle été déposé préalablement sur le site internet de la caisse.

Sur une proposition dument faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée de 2022.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022 est adopté à l'unanimité.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président, Monsieur Michel Cécyre, présente tous les membres du conseil d'administration.

Il mentionne que l'année 2022 fût une année exceptionnelle, considérant les enjeux de pandémie. La caisse a su également apporter plusieurs accompagnements spécifiques adaptés à la réalité de la communauté des employés de la défense nationale.

Michel Cécyre, désire parler au nom du conseil d'administration et remercie l'engagement des employés et la confiance des membres envers leur caisse.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président, monsieur Cécyre invite le directeur général, M. Bergeron, à présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Le conseil n'a constaté aucune situation de conflits d'intérêts. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. De plus, La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services aux personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

M. Cécyre invite M. Bergeron à faire part des résultats de la dernière année financière.

M. Bergeron, directeur général, explique que le volume d'affaires sous gestion de la caisse a connu une augmentation de 3,30 % pour se situer à 645,34 millions au 31 décembre 2022. Il est composé de 260,72 millions en épargne placement et de 384,63 millions en financement.

Il continue en précisant que l'actif de la caisse s'est accru de 44 millions \$ pour s'établir au 31 décembre 2022 à 394,16 millions \$ soit une augmentation de 12,36 % par rapport à l'an dernier.

Le passif est à 379,45 millions et les emprunts s'élèvent à 208,92 millions alors que le total de l'avoir est à 14,71 millions.

Aucune question ni commentaire concernant les résultats financiers.

3.4 Présentation des engagements de la caisse dans son milieu

M. Cécyre invite M. Bergeron à faire la présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu. M. Bergeron énonce que l'engagement de la Caisse a été plus modeste en 2022, considérant la réalité de la pandémie. Un montant de 16 000\$ a été versé en 2022 dans les demandes FADM et en dons et commandite.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président, Monsieur Michel Cécyre, invite l'assemblée à adresser leurs questions ou commentaires à la présidence du conseil d'administration, à la direction générale ou autres intervenants.

Aucune question n'est soulevée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AUX VOTES

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une courte présentation vidéo concernant les nouveautés sur les ristournes est présentée aux membres.

Proposition en vue de la votation

Monsieur Cécyre, président, explique maintenant comment le rapport annuel et l'évolution de la ristourne sont des scénarios où les gens seront appelés à voter après la présentation de ce soir.

Les scénarios sont recommandés par le conseil d'administration, sont le plus avantageux et totalement conformes aux encadrements applicables.

Il demande au directeur général, monsieur Patrice Bergeron, à venir expliquer la recommandation du conseil d'administration concernant le projet de répartition des excédents annuels au 31 décembre 2022.

Cette proposition sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

Sur une proposition dument faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la recommandation du partage des excédents.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection.

Monsieur Cécyre mentionne que comme il est candidat cette année, il demande à M. Doré vice-président d'agir comme président d'élection. Mme Annick Chantal agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Doré vice-président du conseil d'administration et président du comité de mise en candidature indique à l'assemblée que le conseil d'administration a établi un profil collectif afin d'avoir accès à des personnes ayant des compétences représentatives des membres. Il fait la description des compétences spécifiques recherchées.

À l'issue de la période de mise en candidature, la caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions requises par la loi. L'appel de candidatures a été diffusé pour une période de 20 jours.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Monsieur Doré explique que chaque candidat fera une présentation orale de 2 minutes devant l'assemblée. Les présentations seront chronométrées par souci d'équité. Il précise que cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site internet de la Caisse. Nous procéderons par ordre alphabétique en débutant avec M. Cécyre, ensuite avec M. Cousineau, M. Roy et pour finir avec M. Snoddon.

5.2.4 Élection par votation

M. Doré précise que comme mentionné en début d'assemblée que l'élection fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Monsieur Cécyre explique que l'assemblée aura à voter pour le partage des excédents annuels et les ristournes et l'élection des membres du conseil d'administration

Pour ce faire, les membres peuvent le faire par AccèsD ou sur le site internet de la Caisse. Toute la documentation de référence et la réécoute de l'assemblée seront également disponible sur le site alors même si des membres n'ont pas pu y assister, ils pourront voter en toute connaissance de cause.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

Dès ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 24 avril.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

M. Cécyre mentionne que les résultats de votes seront publiés, 24 à 48h après la période de votation, sur le site internet de la Caisse.

Si toutefois il y avait un vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une date ultérieure afin de que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

M. Cécyre remercie les gens pour leur présence au nom des membres du conseil d'administration ainsi que pour leur confiance envers la Caisse. Il souhaite bonne chance à ceux qui sont en élection. Il remercie ceux qui l'ont accompagné toute la soirée.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 246 membres qui ont exercé leur droit de vote.

Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

» Proposition sur la répartition des excédents annuels

95,12 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

» **Candidats élus**

Monsieur Jocelyn Cousineau
Monsieur Michel Cécyre
Monsieur Mathew Snoddon

Levée de l'assemblée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 26 avril 2023 à 14h58.

Michel Cécyre, président

Annick Chantal, secrétaire

